



Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge
Secrétariat : SBV

Gevrey, le 7 janvier 2015

Monsieur POULLOT Hubert
Président de la
Commission Locale de l'Eau
du Bassin de la Vouge

A

Monsieur le Directeur de la DDT de Côte d'Or
Service de l'Eau et des Risques
Bureau « Police de l'Eau »
A l'attention de M. CHARTON Christophe
57 rue de Mulhouse
BP 53317
21 033 DIJON CEDEX

Affaire suivie par : Nicolas BOILLIN

Objet : Avis sur la demande d'aménagement du lit mineur de l'Oucherotte à Longecourt en Plaine

Monsieur le Directeur,

Par courrier, reçu le 8 décembre 2014, vous m'avez transmis, au titre du Code de l'Environnement le dossier simplifié concernant la demande de réduction du lit mineur de l'Oucherotte à Longecourt en Plaine portée conjointement par la commune, l'association Image Plaine Nature et le SBV. C'est avec grande attention que je l'ai instruit.

Le dossier a été étudié à l'aune du SAGE de la Vouge révisé, adopté le 3 mars 2014, comprenant notamment :

- Objectif général IV : Préserver et restaurer la qualité des cours d'eau et de leurs milieux annexes en améliorant leur fonctionnement morphologique et écologique
- Disposition IV – 7 : Pérenniser les travaux en lits mineurs déjà engagés

Et à celui du SDAGE RM, adopté le 17 décembre 2009, qui demande :

- Orientation Fondamentale 6A : Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques
- Mesure 3C14 : Restaurer les habitats aquatiques en lit mineur et milieux lagunaires
- Mesure 3A20 : Assurer l'entretien et restaurer la fonctionnalité des ouvrages hydrauliques

La demande a fait l'objet d'une étude de compatibilité et de conformité avec ces deux documents de planification.

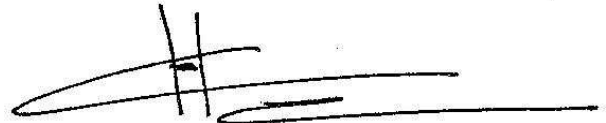
La CLE rappelle que tout travaux modifiant le profil en long ou en travers d'un lit mineur doit avoir comme objectif l'amélioration de la morphologie du dit cours d'eau ; ce qui est le cas dans ce projet.

Le site servira de vitrine pour la population et permettra, dans une certaine mesure, d'expliquer ce que doit être une rivière de plaine (sic).

Le projet est compatible avec le SDAGE RM et le SAGE de la Vouge, c'est la raison pour laquelle la CLE donne un avis favorable, au projet de réduction d'aménagement de l'Oucherotte à Longecourt en Plaine. Néanmoins, elle souhaite qu'en complément à cette démarche, la mise en œuvre d'une gestion coordonnée et formalisée du vannage situé immédiatement en aval du projet (ouverture saisonnière).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Le Président
Hubert POULLOT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.